

CEREMONIE D'INAUGURATION
DE L' AMPHITHEATRE
DE L' IMMEUBLE GIRONDE
EN PRESENCE DE ROBERT BADINTER

A BORDEAUX
LE MARDI 24 MARS 2009
A 11 H 00

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues Elus,
Chers Amis,

Je crois que cette journée du 24 mars 2009 fera partie des dates importantes de l'histoire du Conseil Général de la Gironde !

Cher Robert BADINTER...

Comment faut-il vous appeler ? Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, Monsieur le Professeur, Cher Maître, mon Cher Collègue.... Ce matin, je m'en tiendrai, si vous le permettez à Cher Ami. Sachez, qu'avec mes collègues du Conseil Général, nous sommes très honorés et très fiers que vous ayez accepté que l'amphithéâtre de ce nouvel immeuble « Gironde » portât votre nom ! Merci de nous faire l'amitié de votre présence ce matin pour dévoiler cette plaque au nom si symbolique... Vous me permettrez d'y voir là un heureux présage pour l'avenir de notre institution et au-delà pour l'avenir de notre département !

Vous avez été le premier Garde des Sceaux de François MITTERRAND de juin 1981 à 1986 ; vous avez été un des principaux artisans de la mise en œuvre des 110 propositions de François MITTERRAND, parmi lesquelles, la suppression des juridictions d'exception, la possibilité pour tout justiciable de porter un recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, l'abrogation de certains articles du code pénal qui pénalisait notamment l'homosexualité... et puis bien évidemment, l'abolition de la peine de mort ! C'était le 18 septembre 1981 à l'Assemblée Nationale, le 20 septembre au Sénat... J'ai encore en mémoire l'émotion palpable qui balayait les travées de la Haute Assemblée ; ce fut un moment exceptionnel, solennel. Quelle émotion... On ne pouvait alors s'empêcher de penser aux personnages illustres qui ont occupé les sièges du Sénat comme Victor Hugo, Victor Schoëlcher... Je n'oublierai pas votre magnifique discours, le rappel dans votre prologue de l'engagement de Victor Hugo pour cette noble cause dans cette même enceinte, une centaine d'années auparavant.

Avec courage, talent, vous avez su transmettre à toute la Haute Assemblée le sens de votre combat passionné contre la peine de mort. Nous étions alors en 1981 ; c'était une époque de courage politique où le Président de la République François MITTERRAND avait une réelle vision politique qui, associée au talent et à l'humanisme, ont permis à notre pays de sortir de l'ombre pour se hisser au rang des nations abolitionnistes ! Qui se souvient que la France fut l'un des derniers pays d'Europe Occidentale à abolir la peine capitale ? Nous n'oublions pas, que l'on vous doit, M. le Garde des Sceaux, ainsi qu'à François MITTERRAND cette victoire sur la barbarie, cette magnifique avancée, marque des grandes démocraties.

Vous citiez alors Jean Jaurès : »La peine de mort est contraire à ce que l'humanité, depuis 2000 ans, a pensé de plus haut et rêve de plus noble ». Nous avons oublié que ce combat que vous avez mené n'était pas des plus faciles... Il vous a fallu faire face à une opinion publique hostile, à de nombreuses manifestations de haine. Au Sénat, la partie n'était pas facile. Il se disait qu'il serait compliqué d'obtenir une majorité sur ce texte. C'était sans compter sur votre

extraordinaire démonstration. J'ai senti, au fil de votre plaidoirie que les préjugés, les idées préconçues s'évaporaient chez un certain nombre de nos collègues de l'opposition, au sein de laquelle, il faut le souligner très fortement, vous aviez des partisans fervents de la première heure qui ont lutté, eux aussi, pour que l'objectif transcende les clivages politiques.

Je n'oublierai pas non plus votre conclusion. Face aux sénateurs silencieux, vous avez posé votre voix : « j'ai l'honneur, avez-vous dit, au nom du Gouvernement de la République, de demander au Sénat de la République, d'abolir la peine de mort ».

La grande majorité de nos collègues se levèrent ; Les applaudissements crépitérent sur tous les bancs, vous aviez gagné, de haute lutte, ce combat pour l'humanité.

Et je crois que les jeunes générations peuvent vous remercier d'avoir accepté que la télévision adapte vos deux essais « l'Exécution » et « l'Abolition ». Les jeunes adolescents ignoraient, qu'il n'y a pas si longtemps encore, la justice française pouvait condamner à mort en France ! Ils savent désormais que c'est grâce à votre inlassable combat pour la défense des libertés, des droits civiques, de la dignité de l'homme que la France appartient au groupe des grandes démocraties occidentales.

Tout récemment encore, lors du débat au Sénat du projet de loi pénitentiaire, vous avez souhaité « revenir au grand souffle des principes » pour exiger des conditions de détention dignes d'une grande démocratie du 21^{ème} siècle ! Vous n'avez eu de cesse de rappeler, et cela vous honore, que « tout détenu est d'abord un être humain qui doit jouir de tous ses droits ». L'état de droit ne doit pas s'arrêter à la porte des prisons. Ce combat que vous menez pour l'humanisation des prisons et contre la misère sociale fait aussi partie de vos préoccupations centrales !

En ce début d'année 2009, nous avons souvent oublié toutes les mesures qui ont fait avancer notre pays sur la voie de progrès social et de l'humanisme. Tout ces acquis nous paraissent désormais évidents... Mais, nous devons rester vigilants et attentifs face aux inquiétudes que l'inflation législative actuelle fait peser sur nos libertés publiques.

Cher Robert BADINTER, vous êtes mieux placé que moi pour expliquer les conséquences de l'extension de la garde à vue, de la multiplication des fichiers de police, de la loi sur la rétention de sûreté, du projet de suppression du juge d'instruction.... En je ne parlerai pas du contrôle de l'audio-visuel et des médias par l'exécutif, du verrouillage de l'opposition parlementaire avec la diminution du droit d'amendement. On a l'impression que certains principes fondamentaux de la République sont remis en cause.

Le projet de réforme des collectivités territoriales illustre également cette volonté.

Le rapport BALLADUR marque en effet une rupture avec le modèle républicain fondé sur le département et la commune. Si elle était adoptée, l'abolition de la compétence générale des régions et des départements briderait l'élan de la décentralisation qui fut l'œuvre de François MITTERRAND, de Pierre MAUROY et de Gaston DEFFERRE. Ce serait nier l'existence d'un intérêt territorial intermédiaire. Comment interdire à une assemblée d'élus au suffrage universel de tenter de régler un problème lorsqu'il se pose ? On entend dire, en haut lieu « qu'il faut faire des économies sur les dépenses ». Certes ; mais est-il bien raisonnable, à l'heure de la relance, de casser l'investissement des collectivités locales qui représente les ¾ de l'investissement public ?

De plus, l'élection de milliers de conseillers, dans les milliers de communes, est encore le moyen le plus démocratique et le moins coûteux de faire fonctionner les communautés politiques et sociales locales.

Je ne dis pas que tout doit rester en l'état, mais la réforme gagnerait à s'insérer dans le modèle républicain français sans vouloir lui en substituer un autre. On ne peut poser de cloisons entre la vie de la Nation et celle des collectivités, car chacune d'entre elles est une parcelle de la République et participe à son fonctionnement.

Mesdames et Messieurs,

Cette accumulation de nuages noirs ne doit pas nous faire oublier les moments forts de la République comme ceux que vous nous avez fait vivre, Cher Robert BADINTER !

Avec mes collègues et amis du Conseil Général, nous souhaitons de tout cœur que les travaux, que les échanges qui auront lieu dans cet amphithéâtre soient inspirés et éclairés par vos combats, votre exemple, et vos convictions qui ont fait avancer l'humanité...

Et je sais que votre esprit ne sera pas en paix tant que votre combat pour l'abolitionnisme de par le monde ne sera pas terminé !

Les mots sont impuissants pour vous redire, Cher Robert BADINTER, notre admiration et notre gratitude !

Philippe MADRELLE